

LE DU MAG PUY

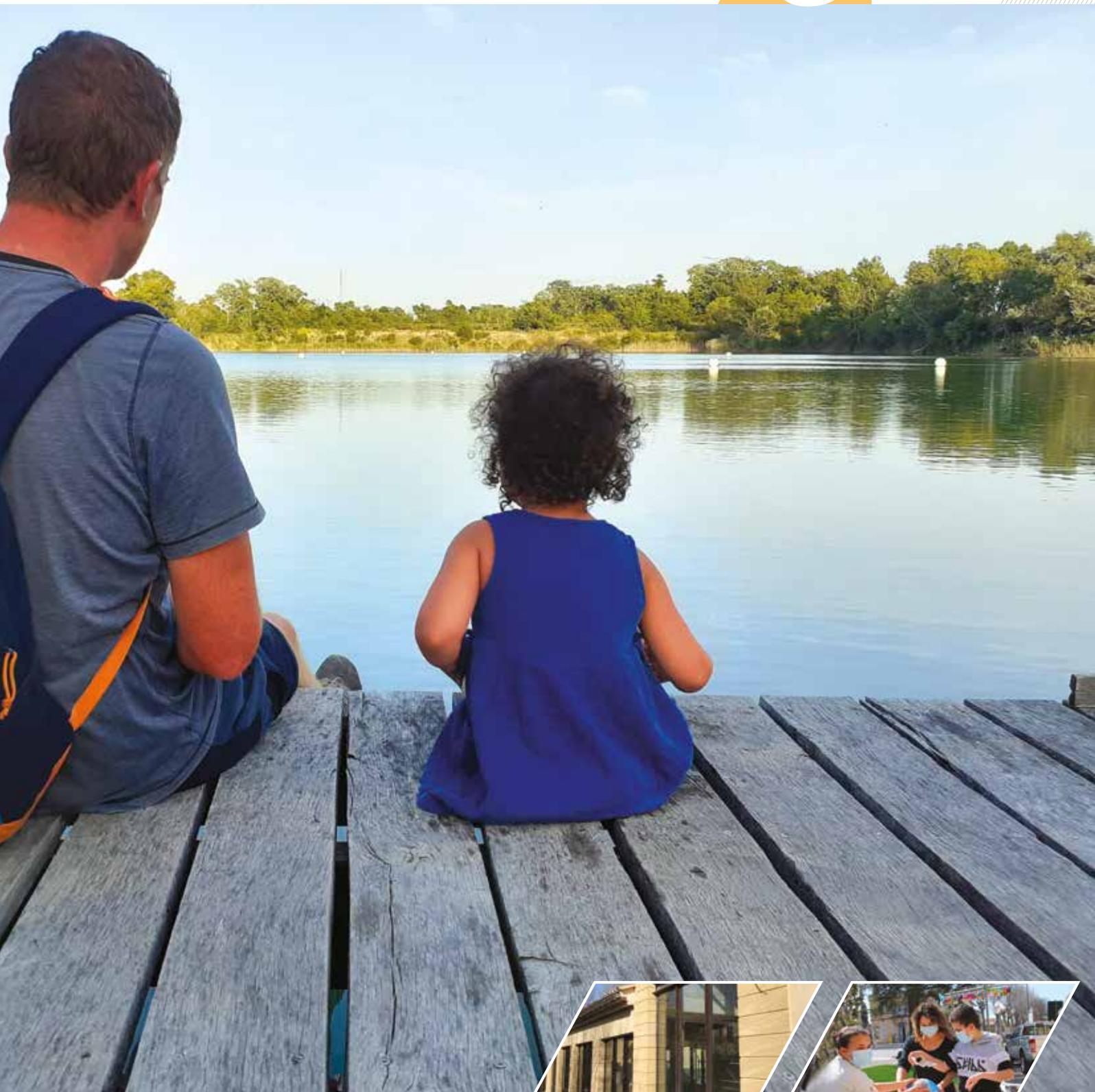
SAINTE-RÉPARADE



VILLE DU PUY
SAINTE-RÉPARADE

32

PRINTEMPS 2021



GESTES SANITAIRES | COVID19



DECRYPTAGE
BUDGET p.14



DOSSIER ENFANCE p.3
& SOLIDARITES p.8



Le billet



Solidarité, entraide, accompagnement et meilleur cadre de vie

Depuis plus d'un an, le monde, la France et les Puéchens vivent un épisode inédit dans l'histoire de notre planète.

Une catastrophe sanitaire à laquelle nous tentons tant bien que mal de nous adapter.

La municipalité est particulièrement fière des actions de solidarité et d'entraide qui se sont développées au Puy pour que chacun puisse continuer à vivre décemment, entouré de ses proches et accompagné dans l'accès aux soins de proximité.

Je remercie les services municipaux pour leur implication dans la gestion de crise, ainsi que le personnel des écoles, tous les soignants et les commerçants qui traversent une période délicate.

Avec l'ensemble des Maires du Val de Durance, nous sommes heureux de vous annoncer que depuis le 6 avril, le centre de vaccination contre la Covid-19, « Durance Sud », situé au Plateau de la Plaine, à Meyrargues, est désormais ouvert 5 jours sur 7. Il permet de vacciner 600 personnes par semaine avec le vaccin Moderna.

Notre équipe municipale tient également à réaffirmer son soutien envers tous les agriculteurs, touchés par le gel particulièrement violent survenu au cours de la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 avril 2021. Nous demandons à l'État, la Région et le Département de participer à l'indemnisation des pertes de rendement agricole dont est victime la majorité des viticulteurs et arboriculteurs.

En attendant l'arrivée des beaux jours dans notre village, nous vous souhaitons de passer d'agréables moments auprès de ceux qui vous sont chers, avant de tous pouvoir nous retrouver enfin autour de moments culturels et festifs.

Le Maire du Puy-Sainte-Réparate

Parlons en...

03

ACTU DES JUNIORS

Dossier «Enfance»
Une école protégée
Des équipements scolaires transformés
Projet Beebot
La volonté d'accompagner les jeunes en dehors des temps scolaires

08

LE PUY SOLIDAIRE

Dossier «Solidarités»
Le centre communal d'action sociale
La Ruche, acteur clé du village
Ouverture du Centre de vaccination Durance-Sud

13

PORTRAIT Nico Lorieo

14

SPÉCIAL BUDGET

Décryptage du budget
Compte administratif 2020
Budget primitif 2021

18

LE PUY DE DEMAIN

Rencontre avec une nouvelle habitante
Focus sur la Résidence «Duo Verte»

20

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

Tribune de libre expression des élus de la Majorité et de l'Opposition

21

L'ESSENTIEL DES CONSEILS

Résumé des conseils municipaux des 07 décembre 2020
08 mars 2021
29 mars 2021

22

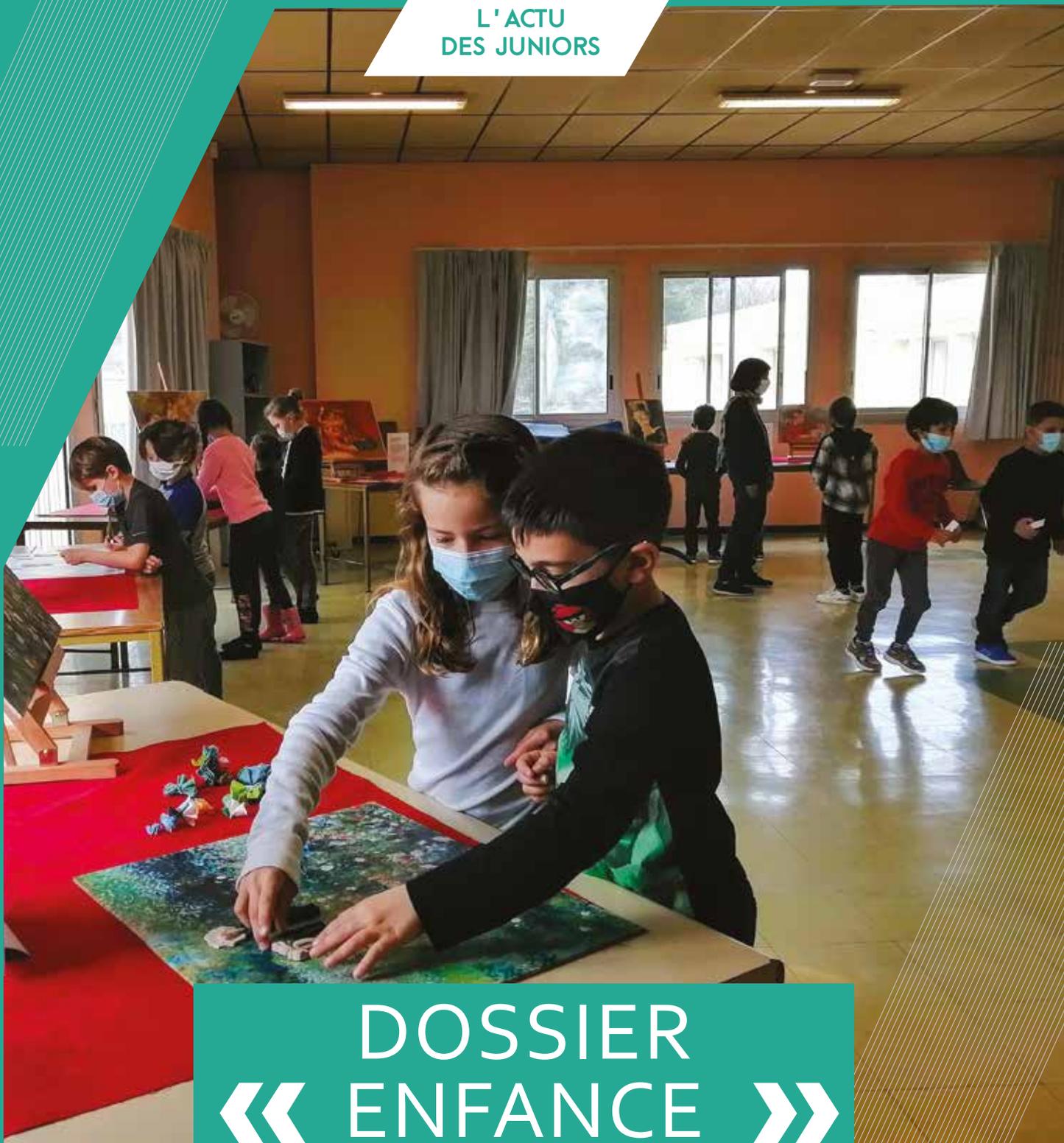
JOUR APRÈS JOUR

Naissances / Mariages / Décès

23

VOS ÉLUS EN ACTION

Hommage à Robert PRESSARD
Visite d'ITER



DOSSIER « ENFANCE »

Exposition Sensorielle ARTESENS à La Quiho - Mars 2021

En ces temps d'incertitudes, particulièrement difficiles à supporter pour les familles, la commune a choisi de déployer tous les moyens pour garantir l'avenir des enfants. Notre objectif est d'offrir un cadre de vie apaisé et sécurisé pour que chacun puisse accéder aux meilleures conditions de réussite scolaire. Nous continuerons à protéger et à accompagner les enfants, dans le respect des règles sanitaires.

Nous avons engagé une étude de restructuration du quartier des écoles et de leurs équipements, afin d'optimiser le service rendu et d'embellir le quotidien de tous. Nous avons confié la gestion des activités périscolaires et extrascolaires à de nouveaux professionnels. Depuis le 1^{er} septembre 2020, ODEL assure le développement de meilleures activités.

Nous entendons poursuivre, avec rigueur et détermination, le renforcement des conditions d'accueil et d'épanouissement des enfants.

UNE ÉCOLE PROTÉGÉE

Notre priorité est de protéger les enfants face à la crise sanitaire, pour leur garantir les meilleures conditions de sécurité et assurer la continuité du service public de l'Éducation Nationale.



Cours sur Renoir organisé par l'association ARTESENS dans les écoles - Mars 2021

Une volonté : assurer la continuité éducative à travers le maintien de l'accueil dans les écoles et lors des temps périscolaires

Le 1^{er} septembre 2020, les 720 élèves scolarisés au Puy ont pu retrouver le chemin de l'école, grâce à la volonté de la Mairie d'assurer les meilleures conditions sanitaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 et limiter la transmission du virus.

La commune s'est organisée, avec l'Éducation Nationale, pour accueillir tous les élèves en respectant les protocoles sanitaires successifs.

Les espaces ont été réorganisés pour obtenir une distanciation sociale permettant de recevoir tout le monde.

Le temps du déjeuner à la cantine a également été aménagé à horaires décalés.

L'ensemble du mobilier, les tables et les chaises, est nettoyé et désinfecté après chaque service de restauration scolaire.

L'accueil de tous les enfants, à l'école comme lors des temps périscolaires, demeure une priorité.

Un objectif : protéger les enfants en les accompagnant

Nous avons veillé à la mise en place du Plan Vigipirate, pour garantir la sécurité de tous.

Depuis le début de l'épidémie, il y a maintenant un an, tout a été fait pour maintenir et renforcer coûte que coûte l'accès des enfants à l'éducation.

Tous les enseignants et l'ensemble du personnel municipal des écoles ont pu disposer d'un masque en permanence, ainsi que les parents qui accompagnent les enfants, grâce à une distribution continue.

Nous avons facilité l'information pratique des élèves concernant les gestes barrières à adopter, et en particulier l'hygiène des mains.

Nous avons pris en charge le nettoyage pour désinfecter l'ensemble des locaux, assurer la ventilation et nettoyer régulièrement le matériel, pour maintenir l'ouverture de nos écoles.

Nous avons également mis en place un accompagnement adapté aux élèves en situation de handicap, afin qu'ils puissent être aidés dans la réalisation des gestes barrières.

Nous continuons d'adapter nos écoles en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, pour répondre à l'ensemble des besoins des élèves.

DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES TRANSFORMÉS

La commune a entamé la rénovation des écoles afin d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux enfants. Il est indispensable d'adapter et de moderniser les bâtiments scolaires et l'ensemble des espaces publics. En 2020, la Mairie a engagé des travaux qui participent aujourd'hui à l'amélioration de la qualité de vie de tous les enfants.



DES TRAVAUX CLÉS POUR TRANSFORMER, EMBELLIR ET OFFRIR UN MEILLEUR ACCUEIL

Dans toutes les classes des écoles

Pose de ventilateurs (28 000 € HT)

A la crèche

Rénovation des préaux et création d'une nouvelle pergola ombrière (12 000 € HT)

A l'école primaire La Quiho

Réfection de la cour (113 000 € HT),
rénovation des sanitaires (28 000 € HT) et
réfection des peintures dans les 3 classes (1 500 € HT)

A l'école maternelle Arc-en-Ciel

Réfection et isolation de la toiture (32 000 € HT)
et rénovation des sanitaires (12 000 € HT)

A l'école primaire Saint-Canadet

Rénovation des sanitaires (25 000 € HT) et
remplacement des menuiseries côté sud (7 800 € HT)

FÊTE DE LA PETITE ENFANCE : REPORTÉE POUR MIEUX S'AMUSER

Annulée en février 2020 en raison de l'émergence de la pandémie de la Covid-19, cette fête sera reportée courant 2021, quand les conditions sanitaires le permettront. Cet événement nous permettra d'initier et de fédérer des projets autour d'ateliers et de représentations artistiques, pour les tout-petits, de 0 à 3 ans. Les familles seront également invitées à participer à des conférences thématiques en relation avec les préoccupations de jeunes parents.



Ateliers enfants devant la Mairie

PROJET BEEBOT

Un robot d'accompagnement à l'apprentissage numérique de nos enfants

La commune a fait l'acquisition des matériels du projet « Beebot, comment déplacer un robot ? » pour permettre aux enfants de découvrir de manière ludique le fonctionnement d'un robot et d'en programmer le déplacement. Anne BENARD, Conseillère municipale déléguée à la Vie scolaire, a remis ce matériel à la disposition du Directeur de l'école maternelle Arc-en-Ciel, Jean-Luc MICALLEF, le jeudi 25 mars 2021. Ce matériel servira également lors des temps périscolaires au sein de l'ALSH. La Mairie affiche la volonté de poursuivre cette expérience l'année scolaire suivante, pour que les enfants puissent avoir le temps de se familiariser avec la pratique des techniques innovantes.



LA VOLONTÉ D'ACCOMPAGNER LES JEUNES EN DEHORS DES TEMPS SCOLAIRES

La commune tient à ce que tous les enfants, de 3 à 11 ans, puissent bénéficier d'activités périscolaires riches et variées, au sein de l'ALSH. Nous préparons également l'ouverture prochaine d'un espace pour les jeunes adolescents, « La Casa ». Depuis le 1^{er} septembre 2020, nous avons confié la gestion du service public périscolaire à l'association ODEL. Une équipe professionnelle, répondant à des objectifs pédagogiques très ambitieux, est désormais présente pour accueillir vos enfants durant les temps périscolaires et les vacances scolaires.

Ce nouveau centre de loisirs permet aux enfants de participer à des activités de qualité, en toute sécurité, pour découvrir de nouvelles formes d'engagement citoyen et écologique.

FOCUS SUR ODEL : UNE ACTION ÉDUCATIVE DE QUALITÉ



Activité en plein air - Octobre 2020



Fête de Noël - Décembre 2020

Une équipe professionnelle disponible pour les enfants

La commune a souhaité que les enfants puissent bénéficier d'un encadrement professionnalisé, autour d'une direction et d'un personnel de référence. La nouvelle équipe souhaite être au plus près des attentes des enfants et de leur famille, grâce au savoir-faire, à l'expérience et à l'expertise qu'elle a acquis dans le domaine de l'enfance. 13 animateurs sont ainsi disponibles tous les jours dans la cour des écoles, durant la pause méridienne. 60 enfants en moyenne sont accueillis tous les mercredis à l'ALSH.

La Mairie veille auprès de l'équipe à ce que tous les protocoles de prévention et adaptations sanitaires soient respectés. Par conséquent, les temps d'accueil et d'activités ont été réorganisés dans le but de limiter le brassage d'élèves.

+ al.puystereparade@odelvar.com / 06 17 84 17 65

Des objectifs pédagogiques très ambitieux

ODEL s'est fixé comme objectif de mettre en place un projet pédagogique lié à l'environnement, la citoyenneté et l'autonomie de nos enfants. Chaque activité est organisée par tranche d'âges et autour de ces thématiques précises.

Pour ce faire, l'association propose un choix d'accueil très large, entre temps sportifs, manuels, d'éveil ou au calme. La priorité d'ODEL est de contribuer à l'équilibre et au développement personnel de tous les enfants, à travers un programme d'accompagnement ciblé. Participer au « Club Junior », construire un potager, s'amuser lors de jeux et diverses animations, sont autant d'activités proposées. La commune est particulièrement sensible au développement de partenariats entre ODEL et les associations du village. Tous les acteurs engagés pour dynamiser Le Puy peuvent désormais contribuer à la mise en place d'ateliers, d'initiations et de démonstrations.

+ www.ville-lepuysaintereparade.fr/enfants&juniors/lesecoliers



COLLÈGE LOUIS PHILIBERT : UNE NOUVELLE DIRECTION

C'est en septembre dernier que **Christine CAPUS** a repris les rênes du collège du Puy, à la suite de Marc BOUVART qui officiait depuis l'ouverture de l'établissement en 2014. Une prise de fonction pas comme les autres - crise sanitaire oblige - mais qui ne manque pas d'énergie ! Il s'agissait de sa 21^{ème} rentrée en tant que cadre dans l'enseignement secondaire. Après dix années d'enseignement en mathématiques dans le Pas-de-Calais, Madame CAPUS a dirigé le Collège de Pierrelatte à Digne et ceux de Manosque, Anott et Volx. La voici pour la troisième fois Principale de collège. L'enjeu était de taille pour cette rentrée 2020-2021, avec l'ombre planante de la pandémie. Portée par un solide enthousiasme, la nouvelle Principale du collège Louis Philibert a su tirer profit de la stabilité de l'équipe enseignante en place, d'une dynamique constructive et d'un service pérenne de la vie scolaire. Le site bénéficie d'une meilleure qualité : CDI, amphithéâtre, équipements sportifs et service de demi-pension. Elle est assistée d'une nouvelle principale adjointe, qui a vite pris ses marques avec efficacité. **Madame BUCHACA**, Conseillère Principale d'Éducation depuis 2008 dans la région - à Marseille puis à La Fare-les-Oliviers, avait déjà prouvé son savoir-faire l'an dernier en tant qu'Adjointe à Pertuis. Toutes deux, en poste depuis fin août 2020, ont dû en priorité composer avec des emplois du temps fragilisés en raison de la crise sanitaire. L'amer regret de ces derniers mois réside bien évidemment dans la difficulté de déployer des projets pédagogiques, dont beaucoup doivent être ajournés. Sorties, séjours au ski, classes de voile : autant de projets fédérateurs qui ont dû être annulés.

Pour autant, la principale et son équipe ne baissent pas les bras et se concentrent sur les initiatives qui ont pu se maintenir, comme le programme artistique autour de la danse, porté en transversalité par des professeurs d'EPS, de français et d'arts plastiques. De même, les collégiens ont pu bénéficier de projets initiés l'an dernier avec des artistes ou autour de l'éco-citoyenneté par exemple. Des actions complémentaires motivent et rassemblent les élèves et les équipes pédagogiques. Comme les interventions pour la prévention de la violence, des dérives internet ou du harcèlement, ou encore pour la sensibilisation au gaspillage alimentaire.

Une nouveauté est à souligner cette année : l'élection de deux «éco délégués» par classe. Enfin, l'une des priorités au collège Louis Philibert demeure, pour Christine CAPUS, l'accompagnement des élèves découragés, avec pour les remotiver : parcours personnalisés, aides aux devoirs par des enseignants en formation ou expérimentation du tutorat avec des élèves de 3^{ème} aidant les 5^{èmes}. Des solutions sont mises en place pour palier l'impossibilité d'activer cette année le partenariat avec le Centre socioculturel dont des bénévoles aidaient les collégiens après les cours. L'un des espoirs de la nouvelle Principale, si la fin d'année scolaire se déroule dans un contexte plus léger, serait de renforcer l'événementiel, et ce, de manière partagée avec les écoles élémentaires et les communes du Puy, de La Roque d'Anthéron et de Saint-Estève-Janson.

Enfin, elle nourrit l'espoir que La Casa contribue à l'épanouissement de tous les jeunes adolescents.

UNIS CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE DE 6^e

Malgré un contexte sanitaire exceptionnel avec ses mesures de distanciation et une constance des effectifs scolaires depuis l'ouverture du collège Louis Philibert en 2013, à la grande surprise du corps enseignant, des parents d'élèves et des élus des 3 communes concernées (La Roque d'Anthéron ; St Estève Janson ; Le Puy-Sainte-Réparate) l'annonce d'une fermeture de classe de 6^{ème} a été faite par l'Inspection Académique. Afin de montrer sa détermination commune à défendre la qualité d'enseignement pour nos collégiens, l'ensemble du Conseil Municipal du Puy-Sainte-Réparate s'est opposé à la fermeture d'une classe de 6^{ème} au collège Louis Philibert lors du dernier Conseil municipal du 08 mars 2021, en votant à l'unanimité une motion spéciale.



Braderies solidaires de La Ruche

DOSSIER « SOLIDARITÉS »

Notre priorité est d'accompagner les aînés face aux situations de fragilité dans l'accès aux soins, aux commerces, aux équipements publics et dans toutes leurs démarches quotidiennes. La proximité et la solidarité restent au cœur de nos préoccupations municipales.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : VIGIE FACE A LA CRISE SANITAIRE

Au cœur de la politique sociale, le CCAS a eu un rôle central dans la gestion de crise sanitaire et ses répercussions pour les Puéchens, notamment ceux déjà en situation de fragilité ou d'isolement social. L'objectif de la municipalité est clair : assurer coûte que coûte la solidarité sur le territoire en mobilisant tous les moyens, humains comme matériels.

UNE EQUIPE D'ÉLU(E)S RENOUVELÉE, IMPLIQUÉE ET DETERMINÉE

C'est une équipe renouvelée qui anime désormais l'action générale de prévention et de développement social de la commune, en assurant différentes missions directement orientées vers les Puéchens, dans le but de lutter contre les déséquilibres sociaux et contribuant à la qualité de vie au Puy.

Vos élu(e)s délégué(e)s à solidarité



Chantal Léor
Adjointe en charge de
l'accompagnement social



Mireille Arnaud
Adjointe en charge de
la solidarité et la santé
publique



Philippe Mazel
Conseiller Municipal
délégué à la dynamisation
de l'emploi, à l'économie
sociale et solidaire



Jaqueline Peyron
Conseillère Municipale
déléguée à la vie des
seniors

Le CCAS propose un accompagnement individuel et personnalisé au plus proche des besoins des personnes, permettant à chaque Puéchen dans le besoin d'être acteur de ses choix en l'aidant ainsi à se (ré)insérer dans la société.

La Santé Publique et la solidarité, dans le contexte sanitaire actuel, passent par un lien étroit forgé avec les professionnels de santé de la commune et du territoire, rassemblés autour du projet commun de centre de vaccination intercommunal.

Soutenir l'emploi et l'activité sur la commune en faisant le choix d'investir sur la proximité dans le soutien des demandeurs d'emploi, aux personnes porteuses de projets professionnels et aux entreprises locales, avec l'aide du BME, de la mission locale et de la CCI.

Les Seniors sont accompagnés et épaulés durant la crise grâce à des actions luttant pour rompre l'isolement, en particulier pour ceux inscrits sur le registre de veille, avec la mise en place de visites ou d'appels téléphoniques pour garder du lien. Malgré la crise sanitaire, la distribution des colis de Noël a pu être maintenue grâce à la mobilisation des élus.





L'ANNÉE EN CHIFFRES

+ de 10 000 repas complets équilibrés et au prix limité portés aux personnes inscrites au portage.

+ de 200 colis alimentaires distribués à une vingtaine de foyers dans l'extrême besoin.

+ de 100 appels téléphoniques passés auprès des seniors isolés, pour garder un lien précieux quand se voir n'est plus possible.

+ de 600 colis de Noël distribués aux seniors par les bénévoles du Centre Socio Culturel.



NOS MISSIONS

- Continuer à **réduire les inégalités** afin de prévenir les ruptures.
- **Venir en aide** et accompagner vers l'insertion.
- **Coordonner l'action sociale** et valoriser ses acteurs.
- Intensifier **les efforts d'accompagnement social** envers les familles en difficulté.



Orgue de barbarie sur le marché dominical - Mars 2021

LE PUY SOLIDAIRE

Entourer ceux qui en ont besoin lorsque des enjeux de santé publique sont au cœur de l'actualité, épauler les demandeurs d'emploi et dialoguer avec les bailleurs sociaux pour le bien vivre des locataires : des préoccupations au quotidien pour la municipalité et les associations de solidarité. Notre commune permet cette approche de proximité et de soutien aux personnes fragiles, vulnérables ou rencontrant des difficultés.

La solidarité, c'est une belle manière de vivre ensemble. C'est apprendre à se connaître, s'accepter, se respecter. C'est aussi se soutenir les uns les autres, échanger dans la réciprocité des idéaux, des projets et des actions, pour créer un monde plus juste.

Emblématique de la force de cette fraternité et de ce partage, la période insolite que nous traversons nous a fait voir la vie autrement. Des frustrations imposées, retenons l'élan qu'elles ont généré : créativité, empathie et entraide.

Au Puy nous faisons vraiment le pari que cette proximité et cette solidarité entre tous restent au cœur de la vie du village.

+ CCAS - ccas@mairie-lepuysaintereparade.fr // 04.42.61.92.28

Merci à Chantal Voreux

Chantal VOREUX entame sa nouvelle vie de jeune retraitée, après avoir intégré la Mairie du Puy-Sainte-Réparade en 1996. Durant 11 ans, elle a participé aux tournées de portage de repas chauds au domicile des personnes isolées ou fragiles, avec enthousiasme et sérieux. « Ce fut une vraie leçon de vie, une expérience très enrichissante sur le plan humain. J'ai pu rencontrer des personnes et des familles formidables dont je garderai à jamais le souvenir », résume-t-elle. Chantal rejoint ensuite le CCAS en 2007 où elle s'investira dans l'accompagnement personnalisé et confidentiel, le sourire toujours aux lèvres ! Vous pouvez désormais compter sur Magali FARNET pour reprendre le flambeau avec le même sourire et le même enthousiasme.



LE PUY EN PARTAGE

La pandémie actuelle est venue annuler la majeure partie des animations traditionnelles du village, retirant ainsi le charme et la joie de partager des moments conviviaux. Pas question pour autant d'abandonner le soutien aux personnes malades ou démunies. Au Puy, nous avons décidé que cette proximité et cette solidarité entre tous restent au cœur de la vie du village, générant ainsi créativité, empathie et entraide.

UN WEEK-END SOLIDARITÉ TENTACULAIRE

Prévu pour décembre dernier, le traditionnel week-end solidaire a dû être repensé en raison du contexte sanitaire. Grâce à la volonté de la municipalité et des acteurs bénévoles de le maintenir, la mobilisation s'est concrétisée par tous les moyens possibles au profit de différentes causes : appel aux dons en ligne pour le Téléthon, collecte sur le marché dominical et à l'accueil de la Mairie, vente de sachets de blé et de billets de tombola chez les commerçants pour les Restos du Cœur et les autres associations caritatives.

L'association des parents d'élèves Pep's a choisi de redistribuer les cadeaux, récoltés en décembre à la Ruche et aux Restos du Cœur, tout comme les vêtements oubliés (vestes, gilets...) depuis des années dans l'école La Quiho, avec le concours du Directeur.



Distribution de colis alimentaires - Janvier 2021

Les membres du Moto Club du Puy, privés de leur traditionnel trial, se sont cotisés pour acheter plus de 400 € de denrées chez leur partenaire Intermarché d'Apt. Ces dernières ont été apportées à l'antenne des Restos du Cœur de Peyrolles-en-Provence, dont dépendent les bénéficiaires de notre village.

LA RUCHE, ACTEUR CLÉ DU VILLAGE

La Ruche, animée par le Secours Catholique, la Croix-Rouge et le CCAS, agit depuis plus de 20 ans au Puy. Elle accompagne au quotidien les foyers en difficulté sur le village. Les deux associations se partagent les permanences au 7 rue de l'ancienne Poste. Leur mission première est de distribuer des colis alimentaires aux Puéchens démunis ou en difficulté passagère. Le travail mené en étroite collaboration avec le CCAS, les élus et les services municipaux, permet d'identifier les personnes dans le besoin.

Un soutien d'urgence et un accompagnement vers l'autonomie et la (ré)insertion sociale

Épaulées par les structures régionales du Secours Catholique et de la Croix-Rouge française, les bénévoles œuvrent dans une optique de suivi des familles. Il s'agit davantage d'un accompagnement que d'une assistance. Leurs actions se déploient de manière complémentaire. Tisser des liens humains bienveillants avec les bénéficiaires, les écouter, les aider à s'orienter si besoin vers d'autres structures sociales, procurer des médicaments et apporter des aides ponctuelles financières, sont là les principales actions proposées par les bénévoles.

Une mobilisation à toute épreuve

Véritables piliers de La Ruche, les Braderies annuelles concrétisent l'énorme travail réalisé toute au long de l'année sur le tri, le nettoyage et le classement des vêtements récoltés dans le village. Cette année, grâce à la municipalité, elles ont été redimensionnées plus « petites » et « à thème » au format de « mini braderies » permettant d'avoir lieu malgré les lourdes contraintes sanitaires.

Braderies thématiques de La Ruche - Février 2021





ZOOM SUR LE « SPORT SANTÉ »

Dans le cadre du sport sur ordonnance - dit sport santé - le club de basket puéchen (BOP) propose une prise en charge globale des patients souffrants d'une affection de longue durée (ALD) par : la pratique d'activités physiques adaptées ; un suivi individualisé régulier ; des conseils et des ateliers pluridisciplinaires sur divers thèmes comme l'estime de soi, la motivation, comment mieux vivre sa pathologie ou la nutrition. Parmi les ALD, on recense le diabète (type 1 et 2), les cancers, les troubles musculosquelettiques, les troubles de la personnalité, le surpoids et l'obésité, les pathologies cardiaques et respiratoires (asthme, BPCO, insuffisance respiratoire grave), les affections neurologiques et musculaires (Parkinson, sclérose en plaque, etc...). Avec l'appui de la municipalité pour trouver des solutions matérielles et des lieux d'hébergement durant cette période de restrictions sanitaires, et grâce au partenariat avec la Maison Intercommunale Sport Santé (MISS), le BOP a pu proposer depuis octobre dernier un programme de séances d'activités physiques en groupes mais adaptées à chaque participant de manière personnalisée. Deux formes de programmes : soit 35 séances dans le cadre de la pratique Sport, Santé, Bien-être ; soit 35 séances dans le cadre du sport sur ordonnance médicale. Ces activités sont maintenues durant les périodes de restrictions sanitaires, car le public de sport santé fait partie des publics prioritaires.

+ Séances sport santé au gymnase du COSEC le mardi après-midi à partir de 14h
 Infos : BOP 07 61 85 01 52 / communication@bop-lepuy.fr

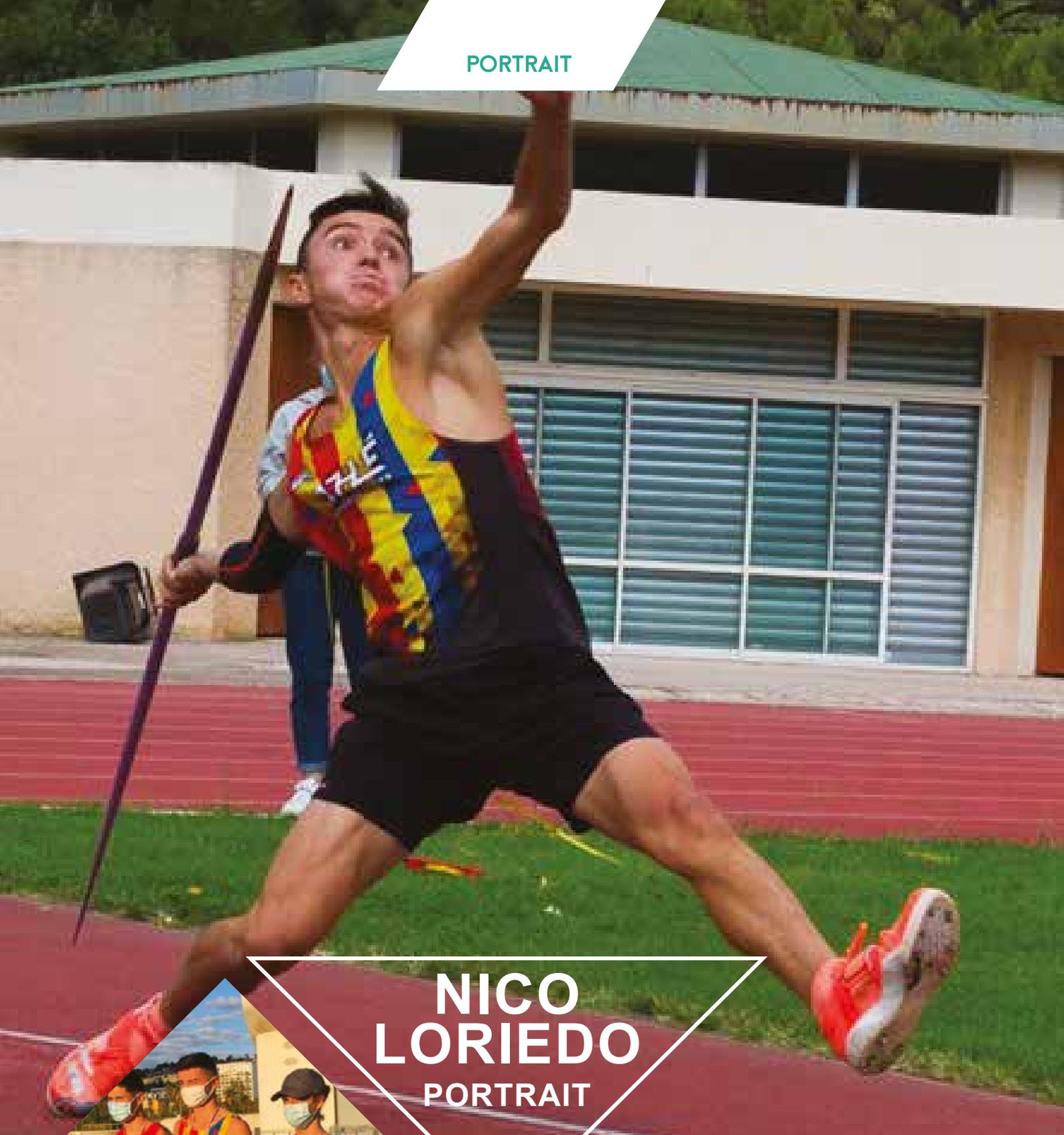
A SAVOIR...

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION DURANCE-SUD

Le Maire, Jean-David CIOT, est fier de vous annoncer l'ouverture d'un Centre de vaccination intercommunal contre la Covid-19, «Durance Sud», depuis le 6 avril 2021, situé à Meyrargues, au Plateau de la Plaine.

«Avec les maires de Meyrargues, Jouques, Peyrolles, Venelles, Saint-Paul-lez-Durance et Saint-Estève-Janson, nous préparons l'ouverture d'un centre en Val de Durance depuis le mois de janvier. Les personnes de plus de 50 ans sont invités à prendre rendez-vous au 04 65 15 25 20 afin de réserver un créneau de vaccination. Toutes les personnes qui ne sont pas prioritaires peuvent également téléphoner pour être mises sur liste d'attente. Ce centre nous permet de vacciner 600 personnes par semaine, avec le vaccin Moderna, 5 jours sur 7. Tous les professionnels de santé sont mobilisés pour vous accueillir dans les meilleures conditions et contribuer à l'accélération de la campagne de vaccination nationale.»





**NICO
LORIEDO**
PORTRAIT



A 15 ans, Nico LORIEDO vit une saison exceptionnelle, malgré le confinement, en tant qu'athlète au Club CSP athlétisme de Pertuis. Après avoir débuté il y a 3 ans, il a battu à 7 reprises le record des Bouches-du-Rhône de lancer du javelot, en le faisant passer de 54m85 à 63m50. Il termine premier au bilan national minime.

C'est la 3^{ème} performance française de tous les temps !
Il est également champion régional des pointes d'or. Cette compétition est composée de 3 épreuves : lancer de javelot 63m50, saut en longueur 5m94 et 80m 10 secondes. Bravo Nico !



DECRYPTAGE DU BUDGET

Nous maîtrisons nos recettes et dépenses de fonctionnement, avec une réduction de 5% des charges de personnel et une augmentation de 38 000 euros des subventions aux associations en 2021.

Nous poursuivons nos investissements, avec une capacité d'autofinancement nette estimée à 63 € par habitant, pour faire évoluer notre village.

Nous donnons la priorité au réaménagement du cœur de ville et du quartier des écoles, à la rénovation des équipements sportifs, culturels et associatifs, à la protection de nos sites naturels, et au renforcement de la sécurité et de la tranquillité sur notre commune.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Malgré une **baisse des dotations de l'Etat** (Dotation Globale de Fonctionnement) de 30,6% entre 2013 et 2020, passant de 805 223 euros à 558 834 euros, la commune poursuit une trajectoire financière stable.

Les dépenses de fonctionnement à caractère général ont baissé de 10% par rapport à 2019, en raison de la situation sanitaire. **Les dépenses de personnel restent inférieures à celles des communes de même taille**, de 46,73 % en 2020, contre une moyenne nationale à 56,57%. Suite au premier confinement, le montant des subventions versées aux associations a été revu à la baisse, à leur demande. La commune s'est engagée à reporter une partie de l'excédent généré sur le budget 2021, pour **aider les associations qui animent et font vivre le village à relancer leurs activités**.

MONTANT TOTAL DU BUDGET 2020 DE 21,06 M €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| RECETTES 6 085 726 € | | DÉPENSES 5 279 715 € | |
|---|-------------|---|-------------|
| Impôts Locaux et Taxes | 3 957 506 € | Charges de personnel | 2 465 404 € |
| Dotations et participations | 755 175 € | Charges à caractère général | 1 339 483 € |
| Produits de services et de vente | 205 536 € | Autres charges de gestion | 380 113 € |
| Autres produits de gestion courante | 59 009 € | Atténuations de produits | 15 417 € |
| Atténuations de charges | 71 133 € | Charges financières | 13 782 € |
| Produits exceptionnels | 944 354 € | Charges exceptionnelles | 4 342 € |
| Produits financiers | 9 € | Dépenses imprévues | 0 € |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 51 412 € | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 886 623 € |
| Produits rattachés | 41 592 € | Charges rattachées | 174 551 € |

BUDGET D'INVESTISSEMENT

| RECETTES 14 976 693 € | | DÉPENSES 11 623 415 € | |
|---|-------------|---|-------------|
| Solde d'exécution positif reporté de N-1 | 2 861 076 € | Immobilisations en cours | 2 835 688 € |
| Subventions d'investissement | 2 029 456 € | Immobilisations corporelles | 1 649 006 € |
| Emprunts et dettes assimilées | 3 112 406 € | Immobilisations incorporelles | 106 465 € |
| Immobilisations incorporelles | 4 000 € | Dotations, fonds divers et réserves | 4 122 558 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 463 178 € | Emprunts et dettes assimilées | 128 077 € |
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 615 667 € | | |
| Opérations pour le compte de tiers | 153 305 € | Opérations pour le compte de tiers | 118 808 € |
| Autres immobilisations financières | 5 671 € | | |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 886 623 € | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 51 412 € |
| Opérations patrimoniales | 256 154 € | Opérations patrimoniales | 256 154 € |
| Restes à réaliser | 4 589 157 € | Restes à réaliser | 2 355 247 € |

Focus sur les principaux investissements réalisés en 2020

Grâce à la politique de gestion très rigoureuse conduite par la commune depuis 2008, la capacité d'autofinancement nette en 2020 est de 149 € par habitant, soit 863 000 euros. Ces efforts continus assurent un excédent en fonctionnement de 543 315 €, nettement supérieur aux exercices précédents. La commune a ainsi pu emprunter 950 000 €, perçus en janvier 2020, pour financer des opérations d'investissement de long terme.

- Construction du nouveau Centre aéré, l'ALSH, pour dynamiser l'accueil des enfants durant les temps périscolaires et les vacances scolaires.
- Travaux dans les écoles et à la crèche.
- Requalification du centre-ville, plus agréable à vivre, accessible à tous et redynamisant nos commerces.
- Aménagement de l'hôtel de ville, de la place de Saint-Canadet et du Pont des Campanets.
- Amélioration des équipements du COSEC.
- Installation de nouveaux logements abordables, écos-responsables, accueillant à la fois des jeunes familles et parents vieillissants, assurant une mixité sociale et générationnelle, dotés d'équipements publics et d'espaces végétalisés.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA COMMUNE EN 2021

Dans la **rigueur** et la **concertation**, nous poursuivons notre travail municipal au service de tous les habitants du Puy. En 2021, nous fixons plusieurs **priorités de développement**, sur lesquelles nous resterons intransigeants, pour **façonner notre village**. Nous allons continuer à **gérer les dépenses de manière saine et maîtrisée**, tout en réduisant la dette de la commune. Nous poursuivrons les **grands investissements** afin de réaliser des **projets concrets** et **prometteurs** pour l'avenir du Puy. **L'embellissement** de notre commune passe par des aménagements répondant à la **préservation** et à **l'amélioration de notre cadre de vie**. Ensemble, nous allons **protéger et anticiper le Puy de demain**.



MONTANT TOTAL DU BUDGET PRIMITIF 2021 DE 21,2 M €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

| RECETTES 5 541 195 € | | DÉPENSES 5 541 195 € | |
|---|-------------|--|-------------|
| Impôts Locaux et Taxes | 4 015 152 € | Charges de personnel | 2 600 000 € |
| Dotations et participations | 937 049 € | Charges à caractère général | 1 780 550 € |
| Produits de services et de vente | 335 359 € | Autres charges de gestion | 534 610 € |
| Autres produits de gestion courante | 65 000 € | Atténuations de produits | 18 900 € |
| Atténuations de charges | 80 000 € | Charges financières | 19 434,5 € |
| Produits exceptionnels | 23 000 € | Charges exceptionnelles | 35 600 € |
| Produits financiers | 14 € | Dépenses imprévues | 653 € |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 47 621 € | Virements à la section d'investissement AUTOFINANCEMENT | 341 992 € |
| Opérations d'ordre intérieur de la section | 0 € | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 209 455,5 € |
| Résultat reporté ou anticipé | 38 000 € | Résultat reporté ou anticipé | 0 € |

BUDGET D'INVESTISSEMENT

| RECETTES 15 719 135 € | | DÉPENSES 15 719 135 € | |
|---|-------------|---|-------------|
| Solde d'exécution positif reporté ou anticipé | 1 119 369 € | Solde d'exécution positif reporté ou anticipé | 0 € |
| Subventions d'investissement | 8 053 849 € | Immobilisations corporelles | 5 430 395 € |
| Emprunts et dettes assimilées | 1 227 488 € | Immobilisations incorporelles | 926 016 € |
| Immobilisations en cours | 65 640 € | Immobilisations en cours | 4 602 937 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 845 000 € | Subventions d'équipement versées | 61 600 € |
| Excédents de fonctionnement capitalisés | 768 011 € | Emprunts et dettes assimilées | 2 292 035 € |
| Autres immobilisations financières | 57 935 € | Opérations pour le compte de tiers | 2 209 368 € |
| Opérations pour le compte de tiers | 2 881 233 € | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 47 621 € |
| Virement de la section de fonctionnement | 341 992 € | Opérations patrimoniales | 149 163 € |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 209 455 € | | |
| Opérations patrimoniales | 149 163 € | | |

Focus sur la faible dette de la commune

Alors qu'en 2019, la dette s'établissait à 1,465 million d'euros, elle a **diminué en 2020** à 1,367 million d'euros. Nous poursuivons nos efforts afin de **réduire la trajectoire financière de la dette**.

Elle est aujourd'hui de **235 euros par habitant**, au lieu de 255 euros en 2019, et nettement inférieure à une moyenne nationale de 828 euros pour les communes de même taille. La commune peut ainsi conserver une **capacité d'emprunt relativement élevée pour réaliser des investissements d'avenir**.

Focus sur les incidences fiscales de la réforme de la Taxe d'Habitation

Après la baisse des dotations aux collectivités locales, il nous faut maintenant supporter les incidences fiscales engendrées par la réforme de la Taxe d'Habitation.

Pour l'année 2020, 80% des ménages ne paye plus la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, après un allègement concernant 65% d'entre eux en 2019, et 30% en 2018. Concernant les 20% restant, dont l'allègement concerne 30% d'entre eux en 2021 et 65 % en 2022, **l'Etat va nationaliser le produit de la TH perçu, jusqu'à l'extinction totale de la taxe en 2023.**

A partir de 2021, plus aucune commune ne percevra le produit de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales. Celle-ci sera remplacée par la part de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties perçue jusqu'alors par le Département. L'Etat nous indique que le **taux dit de référence pour la commune est porté à 32,14%**, somme du taux communal de TFPB fixé à 17,09% et du taux départe-

mental de TFPB de 15,05%.

En parallèle, **l'Etat a décidé de baisser les bases de la TFPB.** Pour le Puy-Sainte-Réparade, la base passe de 6.494.850 € en 2020 à 6.333.000 € à en 2021, soit une diminution de 161.850 € de la base de la TFPB.

Ces deux modifications entraînent une perte de ressources budgétaires de 260.710,84 euros pour la commune, qui est compensée seulement en partie pour 108.995 € d'allocations compensatrices versées par l'Etat.

Afin de compenser cette perte sèche de recettes fiscales décidée par l'Etat, de 151.715,84 € en 2021, le taux d'équilibre doit être porté à 34,54%.

La commune du Puy-Sainte-Réparade verra ainsi la somme de sa pression fiscale par habitant **diminuer en moyenne de 133,56 €**, en passant de 490,01 € en 2020 à 356,45 € en 2021.

Focus sur les investissements en cours et à venir

Amélioration des équipements scolaires

- Requalification du quartier des écoles, du réfectoire et de la cantine de restauration scolaire
- Isolation, réfection des cours, rénovation de la toiture et installation de brasseurs d'air à l'école maternelle Arc-en-Ciel
- Poursuite de la sécurisation et réfection des cours de l'école primaire La Quiho
- Projet d'installations photovoltaïques en auto-consommation

Réfection des équipements sportifs, culturels et associatifs

- Réaménagement complet du Mille Club et de ses extérieurs
- Création d'un terrain synthétique et engazonnement du terrain de Football
- Aménagement des abords du City Park
- Création d'un terrain de paddle au Tennis
- Achèvement du parc et du plateau sportif de l'ALSH
- Réfection de la cuisine du Foyer des Cigales
- Rénovation de la Maison des Associations et de la toiture de la Salle des fêtes
- Aménagement d'un Théâtre et d'un Cinéma dans les hangars situés face à l'école Arc-en-Ciel

Pérennisation et mise en valeur des bâtiments municipaux

- Mise en accessibilité et réaménagement du parvis du COSEC, dans le cadre du Plan Handicap
- Dernière phase de restructuration de l'hôtel de ville
- Création d'un local aménagé pour les archives municipales

Développement d'aménagements urbains structurants et d'espaces verts

- Création d'une Halle commerciale de restauration et d'espaces de co-working à la Maison Rousseau et d'une Grange de dégustation des produits locaux à l'îlot Rousseau
- Création d'espaces verts Boulevard Coopérative
- Etudes pour l'aménagement de pistes cyclables et modes doux
- Acquisitions foncières d'espaces naturels

Remise en état, sécurisation de la voirie et modernisation des réseaux

- Poursuite des travaux de remise en état et de sécurisation de la voirie
- Etudes et travaux d'aménagement pour réduire les risques d'inondations et limiter la pollution des eaux
- Aménagement de la rue du Pressoir et de la rue de la République, avec l'aménagement de l'entrée de ville ouest
- Sécurisation routière à La Cride : création d'un trottoir et d'un plateau traversant
- Réhabilitation du four des Goirands
- Réfection du tronçon de la place de Saint-Canadet au lavoir, avec réalisation de la canalisation pluviale
- Amélioration de l'éclairage public et enfouissement des lignes électriques

Extension des caméras de vidéo-protection

- Poursuite de l'extension et amélioration des installations de vidéo-protection dans les complexes sportifs, entrées de ville et espaces naturels



PORTRAIT DE VALÉRIE MICHEL, NOUVELLE HABITANTE

Valérie MICHEL s'est installée au Puy il y a 10 ans, suite à une mutation professionnelle à Aix-en-Provence, en tant que professeure à la Faculté de droit. Depuis décembre 2020, elle habite à la Résidence Duo Verde.

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE VIVRE AU PUY-SAINTE-RÉPARADE ?

Je souhaite avant tout ne pas vivre en ville et être entourée d'espaces verts. En arrivant au Puy-Sainte-Réparate en bus, en passant par la route de Saint-Canadet, pour visiter une maison, je m'y suis tout de suite sentie bien. C'était tellement magnifique que je me suis dit : c'est ici que je veux vivre !

Depuis, je n'ai jamais eu envie de quitter Le Puy. Ce village correspond à l'ensemble de mes besoins personnels.

EN QUOI FAIT-IL BON VIVRE ICI ?

Je peux accéder rapidement à Aix en voiture, par l'axe autoroutier, ou en train, depuis la gare TER de Meyrargues. La proximité avec le Luberon et l'arrière-pays permet de varier les balades, et de pouvoir acheter des produits locaux et artisanaux très variés.

Depuis mon appartement, j'aime avoir la vue sur les champs, les perspectives du jardin ouvrier, et aucun vis-à-vis.

J'ai le sentiment d'être à la campagne, tout en ayant les avantages d'un village bien équipé à tous niveaux, commerces de toute nature - alimentaire, presse, soins à la personne etc... - et services. Je bénéficie de toutes les infrastructures et services publics de proximité. Je ne suis pas obligée de prendre la voiture pour aller au village, et cela est particulièrement agréable. Je peux même tout faire à pieds !

SOUHAITEZ-VOUS RESTER AU PUY À LA RETRAITE ?

Oui, mon logement est adapté pour les personnes âgées qui auront des besoins spécifiques. Au village, il y a tout ce qu'il faut pour être serein, en termes d'alimentation, de soins, services médicaux et pharmaceutiques, labo-

ratoires et prestations de bien-être à la personne. Il y a tout, sauf une bibliothèque ! Je souhaiterais participer à la mise en place de boîtes à livres, à musiques, afin que l'on puisse partager gratuitement ce qu'on aime lire et écouter. J'aimerais voir davantage de lieux d'échanges culturels, où des discussions puissent s'ouvrir. Nous pourrions également mettre en place des bourses, pour échanger des savoir-faire et savoirs en jardinage, en travaux et en réparation quotidienne par exemple.

Voilà ce que je voudrais réaliser dans le village.

VOUS IMAGINERIEZ-VOUS MIEUX VIVRE AILLEURS ?

Non, ici, il fait bon vivre ! J'ai trouvé mes marques. Je viens d'acheter cet appartement et je ne me vois pas partir, juste aller voir la mer de temps à autres. Je me sens protégée et en sécurité au Puy, car je n'ai jamais vécu d'incivilités.

C'est un village paisible, où l'on se sent bien.

On peut y concilier harmonieusement temps de travail et de loisirs, et y passer d'agréables moments de convivialité avec les amis. On a la chance d'avoir la possibilité de pouvoir prendre davantage le temps de vivre, car on a plus souvent l'occasion d'être dehors, de se croiser.

C'est un microclimat propice à ralentir son rythme de vie, plus équilibré. On a le sentiment être apaisé.

Les commerçants au Puy sont très proches de nous. Ils ont le sens de l'ouverture, que d'autres ont perdu depuis bien longtemps. Ici le client est vu comme un être humain et non simplement comme un acheteur.

J'ai hâte que les Halles de producteurs soient là pour aller consommer les produits des agriculteurs du village.

Valoriser les productions du village, cela me tient particulièrement à cœur.



FOCUS SUR LA RESIDENCE « DUO VERDE »

QUARTIER DES BONNAUDS

Implantée dans le quartier des Bonnauds, cette résidence à taille humaine est composée de 33 logements répartis sur 4 bâtiments en R+1.

Les appartements certifiés « NF HABITAT » couvrent trois domaines principaux : qualité des professionnels engagés, qualité des ouvrages, qualité des services et de l'information aux clients. Ils profitent d'espaces généreux ouverts sur de vastes terrasses ou des jardins privatifs, offrant une vue dégagée sur les alentours.

La résidence est située à deux pas du centre-ville, face au Collège Louis Philibert et proche de toutes les commodités nécessaires.



Les textes imprimés dans cette page relèvent de l'entière responsabilité de leurs auteurs et sont publiés sans modification ou correction. Le maire est néanmoins pénalement responsable des délits par voie de presse commis via l'organe d'information dont il a la charge. La loi de 1881 désigne en effet le directeur de publication comme auteur principal de ce délit. Le maire est donc en droit de s'opposer à la parution d'un article dans les cas de propos à caractère diffamatoire ou injurieux, apologie des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ; propos dépassant le cadre communal ; risques de troubles à l'ordre public ; propos revêtant le caractère d'une propagande électorale en faveur d'un candidat dont la publication constitue une violation de l'article L. 52-8 du Code électoral.

Libre expression de la Majorité

ENSEMBLE, LE PUY AVANCE

Pendant toute cette période et certainement pour quelques mois encore, la crise sanitaire nous a contraints à agir avec prudence mais aussi à accepter avec résignation les restrictions, contraintes et privations quelquefois difficiles à comprendre tant elles ont été invalidantes pour nos commerces, notre économie locale, nos libertés individuelles. Les décisions d'annulation ou de report de nombreux événements festifs, culturels, conviviaux ont aussi fait partie des choix difficiles à assumer. Les solidarités, les gestes individuels d'entraide, grâce à notre tissu associatif local, à nos services, au personnel municipal, aux soignants, aux enseignants... nous ont permis de préserver la santé des habitants et de maintenir les liens avec chacun et plus particulièrement avec les plus fragiles. Pour tous les élus investis en juin dernier, anciens ou nouveaux, élus de la majorité ou de l'opposition,

les débuts ont été perturbés par des réunions réduites au strict minimum ou entravées par les circonstances, la distanciation, le port du masque... autant de freins à la compréhension des actions et fonctionnements municipaux.

Mais ce déficit de communication de proximité n'a pas ébranlé notre volonté de mener à bien les projets dans l'intérêt de tous. Nous gardons notre cap. Notre détermination pour répondre aux besoins et aux souhaits des Puchéennes et des Puchéens se retrouve renforcée au travers de cette épreuve. Notre volonté est de continuer à imaginer un village réinventé, tourné vers l'avenir, géré avec sérieux, où chacun sera plus proche de la nature, respectueux de son environnement et de la biodiversité... Voilà la direction qui nous tient à cœur. Nous sommes déterminés à relever ce défi avec vous.

Jean-David CIOT, Sergine SAÏZ-OLIVER, Bernard CHABALIER, Patricia GIRAUD, Remi DI MARIA, Chantal LEOR, Stéphane WEITMANN, Mireille ARNAUD, Rodolphe REDON, Ludivine DUREY-MARCOS, Frédéric PAPPALARDO, Anne BENARD, Jérôme BOURDAREL, Mailys CARBONELL, Régis ZUNINO, Jacqueline PEYRON, Philippe MAZEL, Anne-Marie FARNET DA SILVA, Bruno RUA, Angèle REY, Emmanuel ANDRUEJOL, Josyane JADEAU, Bernard LANGRENEZ, Orlane BERGE

Libre expression de l'Opposition

UNION CITOYENNE DU PUY

Nous sommes ravies de vous retrouver dans ce numéro du Mag du Puy.

Nous avons écouté les vœux du Maire, nous sommes heureuses que la jeunesse soit enfin au centre des préoccupations et devienne le projet majeur des années à venir.

La municipalité a lancé une campagne de concertation sur le projet de « Réhabilitation du quartier des écoles ». Lors d'une réunion d'une heure, quelques élus nous ont présenté le projet et nous avons fait part de nos idées. Ce projet est porteur d'espoir et aussi d'incertitude car aujourd'hui rien n'est officiellement lancé. Ce vaste projet inclut la refonte des voiries du collège jusqu'au grand Vallat ; la cave coopérative, la création de parking au cimetière, d'une salle de cinéma, de spectacle ; la réhabilitation des deux écoles avec la création de classes, d'un espace périscolaire, l'aménagement de l'espace de l'ancien centre aéré, et la cantine.

Nous serons attentives aux différentes phases car pour nous la priorité reste les écoles, le périscolaire et la cantine. Sur ce dernier point, notre vision est toujours la même, nos enfants ont droit à une meilleure alimentation : nous demandons la création d'un restaurant scolaire.

Nous notons aussi que les incivilités se multiplient. Notamment avec des dépôts sauvages et des poubelles qui débordent. Il est primordial que la mairie engage des actions fortes de prévention, de répression et de nettoyage.

Nous n'oublions pas la réhabilitation du stade, en espérant que cela ne coûtera rien aux contribuables.

Sandrine MARTIN et Virginie ROUDAUT

ENSEMBLE POUR LE PUY

En ce début d'année, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux ! Que cette année vous apporte la santé, la prospérité et une vie plus normale. Nous vous souhaitons aussi plus de sécurité ; soulignons les dérives, les incivilités et les dangers auxquels notre commune a été récemment confrontée. De nombreux actes dégradent notre qualité de vie et notre quotidien. Poubelles qui débordent, incendies de containers, décharges sauvages, occupation du stade, agressions d'agriculteur, stationnement sauvage et excès de vitesse dans le centre... Ainsi, durant tout l'été, le stade de foot a été occupé illégalement par des gens du voyage rendant inutilisable la pelouse pour de nombreux mois et mettant en difficulté le club de la JSP. Profitons de cette occasion pour accélérer sur un des éléments de notre programme, la création d'un terrain en synthétique. Nous soutiendrons la majorité municipale en ce sens mais voulons insister sur 3 points :

- Comment faire pour que la pelouse synthétique soit faite au plus vite et pour que les puchéens puissent profiter d'installations dignes ?
- Comment faire pour que dans les années à venir cela ne se reproduise pas ? Quelles protections sont envisagées pour éviter cela, sur quels terrains les gens du voyage qui viennent chaque année pourraient être accueillis dans le calme et la concertation ?
- Pourquoi-pas plus de présence de la police municipale dans le centre pour inciter les automobilistes à respecter les règles de stationnement, conduire prudemment et verbaliser les contrevenants ?

Nous participerons de toute notre énergie à ce que notre village reste un village où il fait bon vivre !

Annabelle Ibghi, Frédérique Reynaud, Fabien Andraud



LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX EN RÉSUMÉ

L'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sont consultables
en mairie et en téléchargement sur le site www.ville-lepuy-saintereparade.fr

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Le nouveau règlement intérieur du Conseil municipal a été voté et prévoira une **expression plus grande des élus de l'opposition** conformément à leur demande faite au Maire Jean-David CIOT peu avant le conseil. Jugée pertinente et **utile à la vie démocratique locale**, cette demande a été acceptée et une proposition de mise à jour du règlement sera votée au prochain conseil municipal.

Il a été ensuite désigné à l'unanimité, Jean-David CIOT, Maire, comme représentant titulaire de la Commune du Puy-Sainte-Réparate auprès de la **CLECT** et Bernard CHABALIER, 2^{ème} adjoint, en tant que suppléant.

Le Maire a été autorisé à engager les dépenses d'investissement de l'année précédente en attendant le vote du budget 2021. Sa proposition de **limiter la délégation du droit de préemption sur les fonds de commerces** a également été votée à l'unanimité.

La **Convention territoriale globale (CTG)** portée par la CAF avec la commune du Puy et les communes limitrophes a été approuvée à l'unanimité par les Conseillers. Cette convention concerne tous les secteurs d'interventions des communes : animation de la vie sociale, accès aux droits et aux services, accès et maintien dans le logement, soutien à la parentalité, petite enfance, jeunesse...

Vote du 2nd volet de **subventions de fonctionnement aux associations** pour un montant global de **20.080 €**.

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 08 MARS 2021

La séance du 8 mars 2021 était dédiée au **débat d'orientations budgétaires**. Au programme : grandes masses comptables et contexte financier général. Le Maire a évoqué la **stabilité des frais de fonctionnement**, ainsi que les principaux **choix d'investissements structurants** pour les années à venir. Un point a été fait sur les **conséquences de la pandémie de Covid-19** : augmentation des charges, mais diminution des subventions. Une séance rapide durant laquelle le DOB a été adopté // vote à l'unanimité

CE QU'IL FALLAIT RETENIR DE LA SÉANCE DU 29 MARS 2021

La séance du 29 mars 2021 était principalement consacrée à l'**adoption du Budget primitif de la commune pour 2021**, d'un montant total de **21.260 330 €**.

Il prévoit une section de fonctionnement de 5.541.195 € et une section d'investissement de 15.719.135 €.

Le **compte administratif 2020** présente en section de fonctionnement, 6.085.726 € de recettes et 5.279.715 € de dépenses, et en section d'investissement 14.976.693 € de recettes et 11.623 415 € de dépenses.

Le **compte de gestion 2020** a également été adopté, avec un **excédent de clôture de 806.010 € en section de fonctionnement** et de **1.119.368 € en section d'investissement**. Celui du **budget annexe vente des caveaux communale** présente un excédent de clôture en section d'investissement de 47.012 € et un résultat de clôture en section d'exploitation de 5,41€.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité la fixation des taux de taxe communale. Suite aux incidences fiscales de la réforme de la Taxe d'Habitation, le taux d'équilibre de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties est porté à 34,54% (avec l'ajout du taux départemental de 15,05%). Le taux de la Taxe sur les Propriétés Non Bâties est de 48,81%.

Les **premières attributions de subventions municipales aux associations pour 2021** ont été votées à l'unanimité, ainsi qu'une **subvention de fonctionnement de 20.000 € au CCAS**.

Le **dispositif de fonds de concours avec la Métropole** a été prolongé de deux ans, pour compenser les aléas engendrés par la **crise sanitaire** et **accompagner les mesures de soutien et de relance en faveur de l'économie locale**.

Le Conseil municipal a accordé au bailleur social ERILIA une garantie d'emprunt de 55% pour l'**acquisition de 93 logements en VEFA aux Grandes Terres**.

La commune a présenté une demande d'**adhésion au Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD)** et elle a désigné un représentant titulaire et un suppléant.

Les **conventions de servitudes consenties à ENEDIS** sur les parcelles BA n°8 et F n°1160 sises aux Rigauds ont été approuvées.

Les élus municipaux ont enfin approuvé le projet de **convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis**, afin de mettre en place une action permettant de **maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire, contrôler leur reproduction et organiser des campagnes de stérilisation**.

NAISSANCES

Juin 2020

- 10 **MORGNY AUBERT** Jeanne-Léonie, Fleur
12 **NADIFI** Nazim, Idriss Isaac, Ahmed
25 **CHAMBON** Victoire, Brune, Marie

Juillet 2020

- 09 **FERRARO** Olivia, Annie, Barbara, Jordan
10 **RIGHINI DELORME** Théo, Pierre, Marceau
17 **DRIDI** Naïm
26 **LACROIX** Deron
28 **SMOLARSKI** Lola, Catherine, Laurence

Août 2020

- 15 **NUNEZ DAHAN** Yaron, Jean
20 **FIGUIERE** Andrea, Nicolas
26 **VADON** Kayden, Yanis
27 **NOCCELA** Lynaïs, Christiane, Martine
31 **BARRAS** Léonie, Emilie, Ambre

Septembre 2020

- 16 **CAPDEVILLE** Lilia
16 **EYMIEU** Théno, Henri, Jean
19 **ASTEGGIANO** Théo, Manu, Alessio
19 **TRILLES** Justine, Marie, Sophie
20 **AUBERT** Léo, Bertrand, Jean-Claude, Nicolas
21 **FICAROL** Eléa, Lina
30 **PASSERON** Anna

Octobre 2020

- 26 **DEBARD** Tenessy, Taili
28 **SAISSI** Arthur, Victor, Christian

Novembre 2020

- 04 **CHEVALIER** Lola
20 **RIVIERA** Juliano Dylan
27 **MARCHANDISE GONZALEZ** Liandro, Angelo, Ghislain
28 **D'ANTUONI** Benjamin, Eric, Antoine

Décembre 2020

- 04 **NOUIR** Younes
28 **BARIL** Raphael, Luke

Janvier 2021

- 15 **PASTORINO TAFANELLI** Sakura, Luélina, Michèle, Jacqueline
26 **GERVAIS** Léna, Marie, Christel

Février 2021

- 12 **HOFFMANN** Lenzo, Tony, Jean, Nicolas
28 **PERRIN** Chloé, Tainy

Mars 2021

- 03 **ERNADEZ CHARDELIN** Livia

MARIAGES

Août 2020

- 08 **EHRHART** Yoan et **UNGARO** Julia, Coralie, Michèle, Andrée
11 **GALLET DE SANTERRE** Maxime, Francois, Jean-Pierre et **DANDINE** Florian, Jean-Emile, Raymond
22 **GALY** Nicolas, Jean, Guy et **RAFFIN** Emeline, Bernadette, Germaine
22 **PIRES DE SOUSA** Joao et **JOUVE** Valérie, Elisabeth, Paule

Septembre 2020

- 12 **PIAZZA** Bastien Thomas et **JOSEPHINE-FRANÇOIS** Marion, Laëtitia, Erika
26 **ROUELLE** Michèle, Céline et **GUILLAUME** Marc, Henri

Octobre 2020

- 10 **FERCOCQ** Jessica, Géraldine, Coralie, Priscilla et **CHEVIGNY** Jordane, Jean, Michel, Thierry

Décembre 2020

- 22 **LOGOGE** Xavier, François Claude et **PERFETTI** Céline, Blandine Claude

DÉCÈS

Juin 2020

- 01 **SERRA** Joseph, Mathieu
02 **WEITMANN** Louis, Germain, Léon
09 **PROVIN** Jean-Pierre
11 **AILLAUD** Marcel, Ange, Fernand
13 **MICHON** Blandine Jeanne Antoinette née **COMBE**
14 **ORIOU** Anna Maria née **ZANELLA**
19 **CHABAUD** Suzanne, Henriette, Fortunée née **REYNAUD**
21 **PETTINI** Silvio, Mario
26 **ALASTRA** Paula née **GUADAGNI**
26 **DEJOUX** René, Alfred, Fortuné
28 **REYRE** Georgette, Catherine, Jeanne, Henriette née **RICCHIARDI**
28 **FERNANDEZ** Christophe

Juillet 2020

- 01 **MOUTTET** Monique, Elisabeth née **BOUJON**
02 **DARTEIL** Mauricette, Suzanne
05 **COSTE** Monique, Marie, Augusta née **BARRAS**
10 **GINEFRI** Claude, Henri, Jean
14 **VALLS** Rachel née **CONCHARD**
19 **BRUGALETTA** André
22 **TREMBLAY** Jayne, Mary
24 **SABATER** Nicole, Francine née **BIR**

Août 2020

- 05 **RAMIREZ** Paulette, Rose née **CONSTANZA**
16 **CHAUMONT** Reine, Solange née **DECROS**
17 **L'HOSTE** Eliane Marie Elise
15 **TRION** Maurice, Victor, Lucien
16 **MARGAILLAN** Denis, Baptistin, Marius
26 **SAINTE PIERRE** Rolande Odette Maria née **GERMANANGUE**
27 **HUET** Marie-France, Henriette, Jeanne née **ACORY**
30 **MARQUIS** Joseph, Baptistin
31 **NOGUERA** Adrien

Septembre 2020

- 04 **VANHÉE** Paul Roger Max
08 **NOIRET** Jacqueline Marie née **TELLIER**
12 **CHAIX** Simone Marie Louise née **MARSEILLES**
13 **ORTIZ** Robert
14 **DESMOULINS** Colette, Marie, Louise
14 **GARCIN** Maurice, Pierre
21 **MOUSBA** Aïcha née **CHABANNE**
21 **GAUDIN** Yvette Louise née **BERLENGUE**
23 **LEFEBVRE** Simone Georgette Madeleine née **SALESSES**

Octobre 2020

- 01 **ARNAUD** Paul, Marius, Roger
03 **BERTRAND** Anna **LEMATTE**
05 **AUBERGIER** Marcel Emile
07 **RICHEPAIN** Réjane, Suzanne née **RENOTTE**
08 **NIEL** Marcelle Marie Aimée née **OLIVIER**
10 **FRAISSET** Adèle, Marie née **GERARD**
13 **CREVAT** Simone Marcelle
13 **BROUARD** Ghislène Marie née **DOUMERGUE**
15 **AIZEL** Abderrahmane
16 **JENNEQUIN** Michel Georges
19 **ANDREONI** Augustine née **FERNANDEZ**

- 20 **CHARTON** Gabrielle Emma née **CAMELIN**
21 **LARGILLIER** Pierre
21 **ROBERT** Jean-Marie, Pierre, Achille, Alphonse
21 **CORNU** Michèle, Laure, Paule née **ROUSTAN**
22 **RASPO** José, Marius
22 **NEULAT** Patrick, Alain
22 **GAUTHIER** Noëlla Yvonne Isabelle née **THERY**
22 **BIGOT** France, Hélène
22 **QUÉNÉT** Régine Andrée née **SIRIOT**
25 **AUBERT** Henry Marie
27 **DÉCANIS** Robert Marius Roger
30 **GIRARD** Léonard Victor

Novembre 2020

- 02 **TOBIAS** Jean-Marie Julien Charles
05 **CORDIER** Patrick René
06 **WINCQ** Jose, Emile, Jean-Baptiste
10 **VENTURINI** Christine, Marie, Thérèse née **MAROLLEAU**
13 **CABITEN-CONFETTI** Bernard, Jean, Paul
21 **MESSEIN** Victor Marie Michel
23 **SEYSSIECQ** Marie-Josèphe née **PONT**
24 **ROZIER** Yolande Anna née **SANNA**
26 **DUVAL** Jean-Pierre, René, Michel
26 **AUBERT** Valérie
27 **BONDIL** René, Marcel, Joseph
28 **GALERA-PEREZ** Antonia née **PADILLA-HERNANDEZ**
28 **DORSO** François Emile Auguste
29 **ALPHONSE** Suzanne Madeleine Emilie née **ROLLIN**
30 **NIEGO** Victoria

Décembre 2020

- 02 **GUECI** Tommasa née **FICI**
05 **ROUSSEAU** René
05 **MOLINENGO** Mireille
06 **ISOARDI** Josette Pierrette née **BRONDINO**
07 **ROUX** Elie, Roger
05 **LORIDON** Janine Henriette née **LORIDON**
08 **MEIRONE** Emile Blaise
13 **BOURGUE** Roger Charles Noël
14 **CHEVALIER** Dominique Lucienne née **DASSONVILLE**
16 **MAILHOS** Simone, Marie, Alice née **MAILHOS**
16 **ROUX-GIUSTO** Francine Marie née **ABELLO**
18 **MARTINEZ BALLESTER** José
18 **BARRAS** Bernard Denis René
29 **POURCHIER** Jacqueline Yvonne Béatrix née **CHABAUD**
30 **CYR** Marc Vincent
31 **MANZON** Julie Valentine

Janvier 2021

- 02 **SANHAJI** Fatima née **TOJEN**
- 03 **BELMONTE** Lucien
- 03 **FAURE** Nadine, Marcelle,
Jeanne née **FRAISSE**
- 05 **PENALVER-SOTO**
Monique née **LLORENS**
- 17 **SÉVOZ** Camille Françoise
Catherine
- 18 **CIRERA** Anne née **PÉREZ**
- 18 **FERREOL** Christian Paul
Emile Jean
- 19 **KSAS** André Sadia
- 20 **BONTOUX** Michèle, Marie,
Andrée née **PEIGNE**
- 22 **SABBATINI** Claudette,
Léonie née **MACCIONI**
- 23 **PHILIPPE** Alain, Paul
- 28 **GIL** Jean, Antoine
- 31 **MARTINO** Yvonne Andréa
née **MATUCCI**

Février 2021

- 02 **MAZÉ** Claude Henri Marcel
- 03 **DESCAMPS** Simon Louis
- 04 **BLANC** Georgette Lydie **DUMAS**
- 07 **CHARDON** Fernande, Elise
née **TEICH**
- 07 **COTIN** Marc
- 07 **SOUBRA** Gertrude Elsa née
GILBERT
- 08 **BONNETON** Marc Camille

- 08 **VIEUX-PERNON** Elise, Andrée
née **BOSSY**
- 08 **BORGIS** Eric
- 09 **LONER** Edmée Olga née **PERRIN**
- 09 **GALLET** Pierre
- 10 **CAMOIN** Eva Marcelle
Henriette née **TINEL**
- 10 **PERRIOT-MATHONNA** Jean
Charles Marie
- 11 **FERRY** Andrée, Fernande, Josette
- 11 **GARIN** Paul, Roger, Georges
- 12 **BUFFA** Jean Baptiste Jacques
- 12 **TABARRACCI** Francis Charles Marcel
- 14 **JAMESSE** Reyne Henriette
née **CIENTO**
- 15 **CHARPENTIER** Fernande,
Jacqueline née **JOUSSE**
- 15 **DEL COURT** Marie-Thérèse
Jeanne Ginette née **BERNARD**
- 16 **GRASSI** Yvonne née **TUCCI**
- 17 **PALUMBO** Jeanne née **HERNANDEZ**
- 20 **GARCIA-BERNAL** Louis Marin
- 21 **GIRAUD** Claude Marie Berthe
née **DURIEZ**
- 21 **BEAUMONT** Jean Pierre
Auguste Alexandre
- 22 **LAHAYE** Francesca Maria
Vilma née **ZUCCARELLI**
- 25 **LUCIANI** Anna Julia
Annonciade née **DE ANGELIS**
- 26 **BURLE** Jacques, Marius
- 27 **TERRI** Teresa née **MIGUEL-ROMA**

VISITE DU CHANTIER
D'ITER À CADARACHE



HOMMAGE À ROBERT PRESSARD,
ETERNEL MILITANT POLITIQUE,
ASSOCIATIF ET CITOYEN

Jean-David CIOT, Maire du Puy-Sainte-Réparate, et l'ensemble des conseillers municipaux et élus « historiques », ont rendu hommage à Robert PRESSARD le mardi 16 mars 2021, qui s'est éteint à l'âge de 88 ans. Homme intègre, passionné, innovant et investi tout au long de sa vie pour notre commune, il a notamment pris en charge les problèmes liés à la mise en place des transports collectifs, à la prévention des risques majeurs et à la défense des espaces naturels. Robert PRESSARD était une personne directe, très efficace et toujours à l'écoute des autres. Il a été particulièrement actif au niveau politique, associatif et citoyen, auprès de Louis Philibert, qui lui accordait toute sa confiance.

Nous garderons en mémoire sa clairvoyance et sa vivacité d'esprit. Il va nous manquer.



Une délégation de conseillers municipaux s'est rendue le mardi 16 mars 2021 sur le site de Saint-Paul-lez-Durance/Cadarache, pour visiter le chantier d'ITER.

Ce projet d'investissement de recherche énergétique d'envergure internationale, réunissant 35 pays participants à sa construction et à son exploitation, est né dans le département des Bouches-du-Rhône en 2005.

ITER est en train de devenir la première installation de fusion produisant une quantité d'énergie nette sur terre, c'est-à-dire l'énergie illimitée qui alimente le Soleil et les étoiles. La réussite de ce programme scientifique nous permet demain d'ouvrir la voie aux centrales de fusion électrogènes, en démontrant que les réactions de fusion produites à l'intérieur du plasma n'ont aucun impact sur notre environnement.

L'industrie du futur s'écrit aujourd'hui dans le département des Bouches-du-Rhône, grâce au formidable travail mené depuis des dizaines d'années par le personnel, les scientifiques, chercheurs, ingénieurs, constructeurs, administrateurs, responsables et dirigeants.

Le développement économique du Val de Durance dépend aussi de la réussite d'ITER, qui emploie directement plus de 1000 personnes et 700 autres de manière indirecte.

ITER participe aujourd'hui au dynamisme de notre tissu industriel local et renforce l'attractivité universitaire et scientifique de notre région, partout dans le monde.

